

COMPTE RENDU SOMMAIRE

DE LA SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N° 08-03

Le Conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE) s'est réuni, par l'entremise de ses représentants suppléants, dans le cadre d'une téléconférence tenue le 22 décembre 2008. M. Scott Fulton, des États-Unis, présidait la séance, tandis que MM. David McGovern et Enrique Lendo Fuentes représentaient respectivement le Canada et le Mexique. M. Adrián Vázquez, directeur exécutif de la CCE, représentait le Secrétariat, et M^{me} Jane Gardner, présidente du Comité consultatif public mixte (CCPM), représentait ce comité. La secrétaire du Conseil, M^{me} Nathalie Daoust, agissait à titre de secrétaire de la séance à laquelle ont participé d'autres représentants des Parties et du Secrétariat.

Point 1 Adoption de l'ordre du jour

Les représentants suppléants adoptent l'ordre du jour en se fondant sur sa version provisoire (annexe A).

Point 2 Brèves remarques du directeur exécutif et de la présidente du CCPM

S'adressant au directeur exécutif, le président de la séance, M. Fulton, félicite le Secrétariat pour le travail effectué au cours des derniers mois en vue de préparer et de peaufiner l'ébauche du plan opérationnel 2009. Le directeur exécutif, M. Vázquez s'est dit satisfait de la conclusion des négociations entourant le Plan opérationnel 2009 et a remercié les Parties pour le soutien apporté en 2008 et pour leur engagement à l'égard de la coopération trilatérale en matière d'environnement. Il dit avoir hâte d'entreprendre les discussions avec les Parties en 2009 au sujet de l'orientation stratégique de la CCE pour les cinq prochaines années.

Le président remercie ensuite la présidente du CCPM, M^{me} Gardner, pour l'avis n° 08-03 de ce comité sur la proposition de plan opérationnel pour 2009. S'exprimant au nom du Conseil, il dit qu'une réponse à cet avis sera fournie incessamment et comprendra les opinions du Conseil sur les éléments proposés par le CCPM. Il remercie également la présidente du CCPM, pour son engagement envers la CCE et la félicite de s'être brillamment acquittée de son deuxième mandat de présidente du CCPM. La présidente remercie les représentants suppléants avec qui elle travaille au sein du CCPM depuis 2003. À propos des activités de 2008, elle dit que le CCPM a tenu toutes les réunions prévues et qu'on a élu M^{me} Nelly Correa, du Mexique, au poste de présidente pour 2009. Elle souligne le dévouement et le talent de M^{me} Correa, et précise que le CCPM a l'intention d'organiser trois réunions en 2009, la première étant prévue durant la semaine du 6 avril au Mexique; le lieu précis sera déterminé à une date ultérieure. Cette première réunion portera sur la gestion des bassins hydrographiques; le thème des deux autres réunions n'est pas encore confirmé. En réponse à une demande du Canada, M^{me} Gardner souligne que le calendrier provisoire des réunions du CCPM pour 2009 sera distribué dès que possible.

Point 3 Plan opérationnel et budget pour 2009

Le président félicite les trois pays pour leur contribution, et il remercie plus particulièrement les membres du Comité permanent général (CPG), qui ont veillé à faire approuver le Plan opérationnel par les trois pays. Il invite ensuite ses homologues à commenter et à approuver le Plan opérationnel et le budget pour 2009. Les représentants suppléants du Canada et du Mexique expriment également leur reconnaissance aux membres du CPG et au Secrétariat pour leur travail. Le représentant du Canada dit que le Plan opérationnel 2009 indique plus exactement la date d'achèvement des projets que les documents des années précédentes, et il insiste sur la nécessité d'inclure cette information dans les descriptions de projet. Le représentant suppléant du Canada demande à la présidente du CCPM si elle croit que le Conseil donnera son accord de principe au Plan opérationnel et au budget pour 2009 même si le processus de consultation n'est pas terminé. La présidente du CCPM explique que le Comité s'attache à régler le conflit relatif au calendrier du processus d'approbation du plan et du budget de 2009 et de la consultation publique. Elle encourage les représentants suppléants à donner leur accord de principe au Plan opérationnel et au budget de 2009, en attendant la fin du processus de consultation, après quoi le CCPM examinera les commentaires reçus et déterminera s'il y a lieu de faire des recommandations. Les représentants suppléants conviennent de procéder de cette façon et réitèrent leur intérêt à l'égard de toute recommandation que le CCPM pourrait faire après avoir examiné les commentaires du public.

En ce qui a trait au projet de rétablissement de la population de marsouins, les représentants suppléants conviennent qu'il faut fixer des dates pour le début et la fin des projets de la CCE. Reconnaissant que ce projet doit prendre fin en 2009, le représentant suppléant du Mexique dit que la réunion tenue récemment à Mexicali sur le marsouin a été fructueuse, et qu'il attend avec impatience les prochaines discussions sur ce projet. Après ces observations, les représentants suppléants approuvent, en principe, le Plan opérationnel et le budget pour 2009, tel que soumis par le Secrétariat le 18 décembre 2008.

Point 4 Résolution concernant le financement de la CCE pour l'exercice 2009

Les représentants suppléants votent en faveur de la résolution n° 08-07 établissant le financement de la CCE pour 2009.

Point 5 Séance de réflexion des représentants suppléants

Le président confirme que la séance de réflexion des représentants suppléants devrait se tenir les 28 et 29 janvier 2009 dans la région de Washington, DC. Les représentants suppléants conviennent qu'il faut établir un ordre du jour clair. Le représentant suppléant du Canada dit que les dates fixées peuvent être problématiques, étant donné que le Parlement canadien doit reprendre ses travaux à la même période. Il souligne cependant que le nouveau membre canadien du Conseil, M. Jim Prentice, souhaite travailler avec la CCE, et il reconnaît que le moment est bien choisi pour examiner les travaux futurs de la Commission. En conclusion, il dit que la séance de réflexion doit déboucher sur des résultats concrets. Le représentant suppléant du Mexique dit que la séance doit se dérouler dans un climat détendu et devrait être considérée essentiellement comme une séance de remue-ménages.

Cela dit, les représentants suppléants demandent au Comité permanent général de travailler en collaboration avec le Secrétariat pour préparer l'ordre du jour et confirmer la date de la réunion.

Avant de mettre fin à la séance, le président annonce que les États-Unis seront les hôtes de la prochaine séance du Conseil, qui aura lieu les 22 et 23 juin 2009 au Grand Hyatt Hotel à Denver, au Colorado. Il demande au Secrétariat de finaliser l'organisation de la réunion en collaboration avec l'*Environmental Protection Agency* (EPA, Agence de protection de l'environnement) des États-Unis. Pour terminer, il mentionne la nomination de Lisa Jackson au poste d'administratrice de l'EPA.

Les participants se souhaitent de joyeuses fêtes, puis la séance est close.